

Les élus locaux ont du pouvoir

30 mars 2012 [Réactions \(0\)](#) [Partager](#) [Twitter](#)

L'économie sociale et solidaire offre des idées et des moyens que les élus locaux doivent absolument s'approprier. Elle est un levier de développement incroyable sur les territoires.



© L'Atelier - Ile De France

Trop d'élus locaux agissent avec la fâcheuse habitude de toujours trop attendre d'"en haut". Le fonctionnement politique les rend passifs, en attente de subventions : de l'Europe en passant par la Région. Elles représentent les sésames à toutes leurs actions surtout en matière d'attractivité de territoire et de création d'emploi.

Or, les crises successives ont entraîné une diminution de ces aides et, certains élus locaux se désespèrent... Au regard de cette crise financière et de l'endettement des collectivités locales, il est compréhensible qu'ils puissent se trouver démunis. Pourtant, si l' élu-e local-e et sa population ne peuvent reprendre la main sur l'équilibre économique d'un territoire, qui le fera ?

Les emplois de demain sont ceux de la proximité

La critique légitime de la faillite du système économique ne doit pas conduire à l'inaction. Bien au contraire ! Démuni, abandonné, l' élu local peut et doit agir. Parce que l'avenir de l'économie passe par les besoins locaux. Parce que les emplois de demain sont ceux de la proximité, de la solidarité, des circuits courts. Parce que des outils sont à leur disposition, tout simplement.

Il existe des leviers de développement économique qu'il n'est plus possible d'ignorer. L'économie sociale et solidaire sur un territoire est LA solution incontournable pour créer de l'emploi non délocalisable, synonyme de citoyenneté et de développement durable.

Les collectivités et leurs élu-e-s n'ont plus le droit de passer à côté de ce potentiel. L'économie sociale et solidaire, ses associations, coopératives, mutuelles et entreprises sociales créent de l'emploi. L'ESS représente plus de 2,3 millions d'emplois en France, 380 000 en Île-de-France, et avec eux davantage de cohésion sociale, d'innovations et de mieux-être au cœur des territoires.

Un portefeuille de 120 milliards d'euros

Les outils pour développer des activités de l'ESS sont nombreux et à géométrie variable. Un seul exemple, le code des marchés publics. Tout y est écrit pour permettre d'orienter le choix vers des entreprises locales et solidaires : les clauses favorisant des entreprises d'insertion performantes - et donc des emplois locaux - ou les choix de responsabilité écologique dans des cahiers des charges qui favorisent la proximité.

Chaque année, 120 milliards d'euros sont l'enjeu de ces marchés publics. Une somme que les élus locaux pourraient donc mieux orienter en faveur de l'emploi local.

Et rien ne les empêche de rester solidaires avec la planète, en adoptant une démarche de commande publique responsable. Le label "Territoires de commerce équitable", décerné aux collectivités qui s'engagent par Max Havelaar, la Plateforme du commerce équitable et Artisans du Monde, le leur permet.

Les élus locaux peuvent favoriser les initiatives

Conseillers municipaux, communautaires, généraux ou régionaux, peuvent aussi stimuler la création d'entreprises sociales sur leur territoire. D'un point de vue financier, ils peuvent proposer des concours ou des bourses récompensant les entreprises d'ESS. La Mairie de Paris ou la Seine-et-Marne, par leurs appels à projets annuels font émerger des entreprises sociales particulièrement innovantes qui répondent parfaitement aux besoins environnementaux et sociaux de leurs administrés. Le Conseil régional d'Île-de-France a créé Equisol, un fonds d'investissement qui apporte des capitaux propres aux projets à vocation sociale et environnementale franciliens. 3,83 millions sont ainsi destinés à ces entreprises.

Enfin, n'oublions pas la Fabrique à initiatives créée par l'Avise qui devrait inspirer de nombreuses collectivités. Ce dispositif permet de repérer avec les élus d'un territoire les besoins sociaux et environnementaux locaux... et de les mettre en relation avec un ou plusieurs porteurs de projet du territoire, pour qu'ils puissent créer une entreprise qui répond directement aux besoins identifiés. Encore au stade d'expérimentation, la Fabrique a repéré en 2011 une centaine d'idées. Cinquante opportunités de création sont aujourd'hui en cours d'étude, depuis la mise en place de circuits courts au restaurant d'entreprises, en passant par la structuration d'une filière bois.

Les solutions et outils de l'ESS sont de vraies alternatives

Ce sont quelques exemples d'outils parmi des centaines au sein de l'ESS, qui représentent de vraies alternatives aux impasses de l'économie classique, dont les conceptions de développement ont échoué.

Oui, nous l'affirmons car nous le constatons tous les jours : l'économie sociale et solidaire offre des idées et des moyens que les élus locaux doivent absolument s'approprier. Pour qu'ainsi plus personne ne puisse dire que les politiques sont impuissantes.

Jean-Marc Brûlé

Conseiller régional d'Île-de-France (EELV)

Président de [l'ATELIER - Centre de Ressources de l'Economie Sociale et Solidaire en Ile-de-France](#)

Corinne Bord

Conseillère régionale d'Île-de-France (PS)

Membre du conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

[Partager](#) [Tweeter](#)